Ref : CA2026/11

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE SORTIE D'INVENTAIRE DE BIENS DE L'ACTIF DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➲ **Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 24 avril 2026 réuni sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,**

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

➢ *Après en avoir délibéré,*

➲ ***DÉCIDE :***

Article 1 :
Le conseil d'administration de l'Université Bordeaux Montaigne approuve la sortie de l'inventaire de biens de l'établissement d'un montant total de 124 675,21€ dont 124 641,83€ amortis et d'une valeur restante nette comptable d'un montant total de 33,38€.

Article 2 :
La présente délibération sera transmise à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur d'académie de Bordeaux. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'Université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 24 avril 2026.

Membres présents	20
Membres représentés	9
Nombre total (membres présents + membres représentés)	29
Nombre d'abstention (s)	1
Nombre de votants	28
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	28
Nombre de suffrages pour	28
Nombre de suffrages contre	0

Le Président,

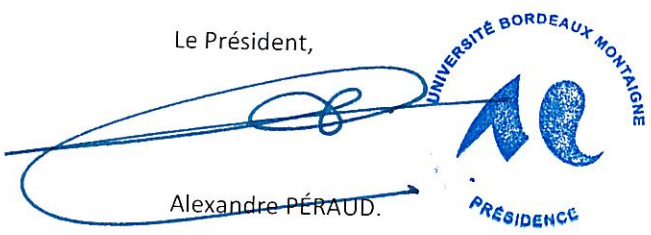

Alexandre PÉRAUD.

30 AVR 2026

Publié le :

Transmis à M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux : 30 AVR 2026